

*Initiatives ministérielles*

qu'elle ait un ou plusieurs moyens de distribuer, de transmettre, d'inculquer cette culture.

De ce point de vue, au Canada, nous faisons face à un sérieux problème. Nous sommes sur le point de perdre, peut-être définitivement, notre histoire, mémoire culturelle de notre identité et de notre destin. C'est parce que nous n'avons pas réussi à garder le contrôle de nos principaux moyens de transmission de la culture qui, en cet âge moderne, comprennent d'abord et avant tout la télévision, mais aussi les livres, les films, les journaux et d'autres moyens de communication de masse. C'est par l'entremise de ces moyens que nous transmettons nos images, nos idées et notre perception de ce que nous sommes, et par l'entremise de ces moyens que nous conservons notre mémoire nationale.

• (1320)

Il existe de nombreux exemples, récents ou non, d'aliénation de ces moyens de communication. Comme nous le savons, avant les dernières élections, le ministère des Communications, que dirigeait alors Flora MacDonald, se préparait à présenter un projet de loi qui aurait eu pour effet de réduire la domination de notre industrie de distribution cinématographique par les Américains, domination qui s'élevait à 97 p. 100.

Il serait inutile de conjecturer sur ce qui s'est produit, mais le projet de loi a été abandonné, et il ne semble pas que le gouvernement ait l'intention d'en présenter un autre. Par conséquent, la domination américaine de l'un des aspects les plus vitaux de notre culture va se maintenir et peut-être s'accroître, quoique je ne puisse pas imaginer les Américains faisant de grands efforts pour s'approprier les 3 p. 100 restants, quand ils possèdent déjà 97 p. 100 de l'industrie.

Compte tenu de l'énorme contenu américain de nos émissions de télévision, cela a des répercussions sur toutes sortes de moyens canadiens de communication culturelle, même dans les domaines qui, indubitablement, sont extrêmement dynamiques au Canada à l'heure actuelle.

Je pense en particulier au théâtre et, dans une moindre mesure, à la production cinématographique—qu'il faut bien distinguer de la distribution. Dans le domaine du théâtre, je pense aux innombrables nouvelles pièces montées tous les ans dans ma ville d'Edmonton et expor-

tées partout au Canada. Les théâtres d'un bout à l'autre du pays mettent en scène des pièces écrites et montées initialement à Edmonton.

Je pense aussi à des films comme ceux d'Ann Wheeler d'Alberta, et à son dernier succès, *Bye Bye Blues*, qui en est un brillant exemple. L'excellence du produit culturel ne fait aucun doute. L'oeuvre de Ken Brown d'Edmonton, *Life After Hockey*, en est un autre exemple. La culture canadienne ne demande qu'à s'épanouir.

Ce qui fait défaut, ce sont les moyens de communication de ces oeuvres à la population canadienne dans son ensemble. Ces moyens nous manquent sur le plan du cinéma et, de plus en plus, sur le plan de la télévision. C'est là le problème. Personne ne le contestera.

Le secteur privé a lamentablement failli à la tâche: il n'a pas su participer à la diffusion, au maintien et à la croissance de la culture canadienne, et par là, je n'entends pas seulement la chanson et la danse. Par culture canadienne, j'entends cet amalgame de valeurs, de traditions, d'aspirations et de rêves qui font de nous des Canadiens. Comme le secteur privé a échoué si lamentablement, il nous faut absolument maintenir un secteur public fort et présent partout au Canada pour assurer la survie de la culture canadienne.

La Commission Caplan-Sauvageau a, en quelques mots, très bien exposé le problème dans son rapport: «Les causes de la crise, soit le manque d'accès aux marchés culturels canadiens par les producteurs canadiens, sont faciles à identifier. Le secteur public qui a, par essence, vocation à offrir des émissions canadiennes de qualité est désorganisé et démuné alors que lui fait défaut l'assistance du secteur privé.»

Voilà un énoncé très clair, très direct et très juste. Au lieu de s'incliner devant cette profonde sagesse canadienne, le gouvernement, dans ce projet de loi, crée un réseau de télévision dit de rechange, tout un nouveau réseau de substitution sans préciser ce qu'il pourrait être, sans y affecter de ressources et sans, de fait, le décrire de manière à nous permettre de le juger.

C'est peut-être intimement lié aux événements qui se sont produits hier. Après des années de lutte avec ses partenaires d'autrefois, M. Izzy Asper s'est finalement emparé de l'empire de Global Television au Canada, empire qui a d'énormes possibilités encore, et je suis sûr que tous les députés en conviendront, empire qui peut